

**Coordination : Gilles Pinte**

## **La reconnaissance des acquis entre expérimentation et institutionnalisation**

- appel à soumission : printemps 2008 : prétexte de 2000 signes
- sélection des propositions : 12 à 15 articles; automne 2008
- rédaction des articles : chaque article pouvant faire entre 30 et 40.000 signes; printemps 2009
- arbitrages et finitions : automne 2009
- dossier prêt pour : printemps 2010

### **Appel à proposition d'articles :**

Les propositions sont à envoyer à Gilles Pinte par courriel à l'adresse suivante :

[gilles.pinte@univ-ubs.fr](mailto:gilles.pinte@univ-ubs.fr) pour le 1<sup>er</sup> septembre 2008. Elles sont soumises ensuite à un Comité de lecture. Pour les propositions acceptées au 30 novembre 2008, les articles devront être rédigés pour être présentés au plus tard au 20 juin 2009 pour accord définitif avec le Comité de lecture et expertise par des arbitres indépendants.

### **Argument du numéro thématique**

Les dispositifs et les pratiques de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) et de validation des acquis de l'expérience (VAE) se développent depuis plus de vingt ans. Ils permettent selon les pays d'accéder à des niveaux de formation sans en avoir les prérequis académiques ou encore d'obtenir partiellement ou totalement un diplôme ou un titre professionnel au regard de l'expérience professionnelle. Ces pratiques interrogent en profondeur les systèmes et les dispositifs classiques de formation initiale et continue. A plus d'un titre, les procédures de validation et de reconnaissance des acquis de l'expérience représentent des ruptures épistémologiques dans le champ de l'éducation :

- Contribuent-elles à mettre sur le même plan les savoirs formels, informels et non formels ?
- Créent-elles une correspondance entre les savoirs académiques et les compétences professionnelles permettant éventuellement de rapprocher le monde de l'éducation et le monde du travail ?
- Tendent-elles à remplacer les questions pédagogiques liées à l'enseignement par la mise en place de méthodologies liées à l'accompagnement des candidats ?
- Elles incitent à développer le métier d'accompagnateur. N'étant ni formateurs, ni conseillers, l'identité professionnelle des accompagnateurs semble se construire dans un entre-deux entre le métier de formateur et celui de conseiller en bilan de compétence.

La reconnaissance des acquis porte également des enjeux que l'on commence à apercevoir :

- Qui sont les bénéficiaires de la RAC ou de la VAE ? Permet-elle de donner une deuxième chance aux personnes qui en ont bénéficié ?
- La validation de son expérience et de ses compétences vaut-elle reconnaissance par les organisations de travail ? Les diplômes ou titres acquis par la VAE ou la RAC ont-ils la même valeur que ceux obtenus par la voie classique de la formation ?
- Comment les candidats à une reconnaissance ou validation de leur expérience ont-ils vécu leur démarche ?
- Quels sont les enjeux de la professionnalisation des acteurs de la RAC et de la VAE ?
- La reconnaissance des acquis va-t-elle modifier à terme le système classique de formation continue ?

C'est donc à ce thème de la reconnaissance et de la validation des acquis que ce numéro, qui se veut résolument ancré dans les problématiques actuelles, est dédié. Pour cela, les propositions d'articles, qu'elles se situent dans le champ de la pratique, de la recherche et de la formation essaieront :

- d'appréhender la portée ou les limites des concepts liés à la RAC ou la VAE tels que la compétence, l'expérience, la notion de preuve ou encore l'accompagnement...
- d'explicitier ou de conceptualiser des approches originales ou expérimentales à différentes étapes de la procédure de validation ou de reconnaissance ;
- d'éclairer certaines situations vécues par les acteurs de la RAC ou de la VAE que ceux-ci soient les candidats, les accompagnateurs ou encore les membres des jurys.
- d'apporter un regard critique sur les objectifs ou les pratiques de la RAC ou de la VAE.